

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22-05-2023

N°37-2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 16/05/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Sylvie LEBON, Laure de Maisonneuve, Christine PASZKO,

Absents ou excusés : Véronique DESMARICHAUX, Frank RABILLE, Romain TESSIER, Karine GAZEAU

Karine GAZEAU a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Annie RENOUF

37-2023 CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)
- CHOIX DE L'ARCHITECTE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 78 bis/2022, il a été décidé de construire une MAM communale. Il explique que la consultation des architectes vient d'être réalisée et en explique le résultat. Trois architectes ont été consultés, seulement deux ont souhaité candidater.

Après avoir étudié les candidatures et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de retenir le cabinet Yves NICOLAS de Ste Hermine pour un taux d'honoraires de 9.1 % et un montant de travaux estimés en premier lieu à 305 600. € H.T.
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires.

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, 24/05/2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

